

Nouvelle plateforme d'inscription au permis de conduire en ligne



Nouvelle plateforme d'inscription au permis de conduire en ligne

Pour un permis moins cher et des délais moins longs, la Sécurité routière expérimente une nouvelle plateforme qui permet de prendre son rendez-vous en ligne pour l'examen pratique du permis. À partir du 1er mars, se dérouleront les premiers examens réservés via cette plateforme, pour les candidats du permis de conduire des départements d'Occitanie suivants : **l'Aude, le Gers, le Gard, la Haute-Garonne et l'Hérault.**

À ce jour, 800 comptes auto-écoles ont été créés, représentant plus de 6000 candidats sous mandat et 800 places réservées à l'examen pratique du permis de conduire. Outre la maîtrise des délais d'obtention d'une date d'examen, cette plateforme entend plus largement renforcer le lien de confiance entre l'élève et l'établissement de conduite.

En savoir plus.